

BULLETIN D'ATTRIBUTION DU SOLDE DE VOTRE TAXE D'APPRENTISSAGE 2024

La Fondation FACE est un écosystème unique composé de différentes structures : 1 Fondation nationale, 40 Clubs et **39 fondations abritées**. En complétant ce document, vous sélectionnez la/les structures que vous souhaitez soutenir en faisant le choix de FACE.

- ✓ **Etape 1** : Connexion sur la plateforme SOLTÉA
- ✓ **Etape 2** : Sélection de la **FONDATION AGIR CONTRE L'EXCLUSION** (SIRET : 39856806300059)
- ✓ **Etape 3** : Envoi de cette promesse d'attribution complétée à l'adresse contact@simplon.foundation et taxe-apprentissage@fondationface.org.

VOTRE ENTREPRISE

Nom de l'entreprise :

SIRET (indiquer les numéros SIRET des établissements attributeurs) :

-
-
-

Adresse :

Code postal :

Commune :

RESPONSABLE DE L'ATTRIBUTION / CONTACT AU SEIN DE L'ENTREPRISE

Nom et prénom :

Fonction :

Email :

Structure(s) FACE bénéficiaire(s) :	Montant attribué
FONDATION SIMPLON SOUS ÉGIDE DE FACE	
Structure choisie sur la plateforme SOLTÉA avant réorientation vers la Fondation Simplon : Fondation Agir Contre l'Exclusion (93-Saint Denis) - N° Siret 39856806300059	€ € €

Si l'organisme en charge du versement est différent de l'entreprise qui attribue son solde de TA 2024, merci de préciser qui effectue le versement : _____

Fait le : _____

Signature / Cachet

Formulaire à retourner par mail à :

contact@simplon.foundation et taxe-apprentissage@fondationface.org